

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD du 3 JUILLET 2017 à 19h30

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, MM. Francis BLOCH, Pierre-Louis BALLET Adjoints au Maire.

Jean BARTHOMEUF, Peter WATSON, Gérard LEFEBVRE, Françoise EYRAUD, Sandrine TESTAS, Audrey BLANC-MONOT, Pascale LABART, Florent PATIN, Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s): Marie LABROSSE (pouvoir donné à Pascale LABART) J GUERRIER (pouvoir donné à F BLOCH) Mme Katia PERRET (pouvoir donné à Bernard REY), Jean-Pierre PILLON (pouvoir donné à Audrey BLANC-MONOT)

Secrétaire de séance : S TESTAS

Convocation faite le : 27 juin 2017

publiée le : 27 juin 2017

Le procès-verbal du conseil municipal du 2 mai 2017 est approuvé, à l'unanimité

Monsieur le Maire propose 2 points à rajouter à l'ordre du jour :

- 1) Modification du tableau des emplois communaux.
- 2) Retrait de la commune de l'agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain.

Le conseil accepte à l'unanimité de rajouter ces 2 points à l'ordre du jour.

I - DELIBERATION - DEMANDE DE SUBVENTION REHABILITATION DU MILLE CLUB ET REALISATION D'UN ESPACE MULTI- LOISIRS

Vu la décision du conseil municipal du 3 octobre 2016 lançant le projet de réhabilitation du Mille Club et la réalisation d'un espace multi- loisirs,
Considérant la possibilité d'obtenir pour le financement de ce projet des subventions publiques,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à 12 voix POUR et 3 ABSTENTIONS, de solliciter des demandes de subventions.

II - ECOLE

- 1) Aucune modification du temps scolaire pour l'année 2017/2018, la rentrée se fera sur 4 jours et demi.
- 2) Nouveau bureau pour l'association Tôt ou Tard.
- 3) Agrandissement de la cantine : construction du bâtiment sur le mois de juillet, finitions en août, en fonction pour la rentrée de septembre.

III - TERRAIN EMPLACEMENT RESERVE ERL

Le 29 juin 2017 s'est tenue à la mairie de Saint Bernard l'audience d'expropriation pour le terrain situé rue de la Saône, concerné par l'emplacement réservé pour les logements N°3. Le jugement est en délibéré.

IV - DELIBERATION. MODIFICATION DU TABLEAU

DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA COLLECTIVITE

Le Maire explique qu'un réaménagement des horaires de postes va être réalisé et qu'il est nécessaire de modifier le tableau des emplois communaux,
Le Conseil municipal, après avoir délibéré, accepte cette proposition à 14 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 ABSTENTION.

V – RETRAIT DE L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'INGENIERIE DE L'AIN

Considérant que l'assistance apportée par l'agence aux communes et établissements publics de coopération intercommunale de l'Ain adhérents n'est pas utilisée par la commune de Saint Bernard,
Le Maire propose de se retirer de cette agence.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, accepte à l'unanimité, de se retirer de l'Agence Départementale d'Ingénierie, à compter du 1^{er} janvier 2018.

VI - QUESTIONS DIVERSES

SMICTOM : la déchetterie de Frans est fermée suite à l'agression d'un agent.

AMBROISIE : plante allergisante, il faut rester vigilant.

CANICULE : le plan canicule a été mis en place. En mairie, une salle climatisée est mise à disposition.

GRIPPE AVIAIRE : abaissement du niveau de vigilance.

FEUX : par arrêté préfectoral, du 15 juin au 15 septembre les feux sont interdits sur la commune,

FEU D'ARTIFICE : un feu d'artifice sera tiré le vendredi 21 juillet à 22h30.

La fête des conscrits aura lieu les 21, 22, et 23 juillet.

COMMISSION DU PERSONNEL : Une réunion de la commission du personnel sera organisée suite à la modification du tableau des emplois communaux.

VIDE GRENIER : le 10 septembre.

FIBRE OPTIQUE : point sur la réunion du SIEA. 6 mois de travaux seront nécessaires à l'installation.

FINANCES : compte-rendu de la commission finances réunie le 29 juin : bilan conforme fonctionnement / investissement aux prévisions pour les 6 mois écoulés.

RECYCLERIE : bilan de ces 5 années d'existence. 27 emplois, 220 tonnes d'objets collectés dont 88% valorisés, 35 bénévoles, 1 262 heures de formation pour les équipes, 254 actions d'accompagnement socioprofessionnel.

RADAR PEDAGOGIQUE : une évaluation des 2 radars sera faite fin juillet.

POINT A TEMPS : les travaux se terminent sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.

Prochain conseil municipal : Lundi 4 septembre 2017 à 19h30